

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois du mois de septembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de *Beaumont* dûment convoqués le 17 septembre 2021.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoint(s) : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet

MM les Conseillers : Nicolas Laks, Nathalie Laks, A. Saint-Pierre, G.

Vilmint, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, J. Personnaz, C. Arhuero,

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : A. Blanc donné à Nathalie Laks, M. Aragon donné à C.

Seifert, S. Baud donné à T. Eudes, S. Casabianca donné à V. Roy, R. Cusin donné à M. Genoud

Absent(s) excusé(s) : S. Pérou, S. Tugler-Rossi, S. Manganelli

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	22
Présents :	13
Votants	18
Dont pouvoirs	05

N° 2021-54



FINANCES- Décision modificative N°2

Il est nécessaire pour la commune de voter une décision modificative afin de permettre de passer les écritures comptables liées à des opérations patrimoniales :

- Le don à la commune d'une parcelle de terrain
- Le don par la commune de petits mobiliers
- L'intégration en investissement de travaux en régie

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de délibérer sur la décision modificative suivante :

Fonctionnement			0 €
Recettes			
Chapitre 042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Compte 722	Immobilisations corporelles	+ 3292.50 €
Dépenses			
Chapitre 023		Virement à la section d'investissement	+ 3 292.50 €
Investissement			0 €
Recettes			
Chapitre 041			
	Compte 10251	Dons et legs en capital	+ 5 000.00 €
	Compte 2184	Immobilisations corporelles- mobilier	+ 3 496.52 €
Chapitre 021		Virement de la section de	+ 3 292.50 €

		fonctionnement	
Dépenses			
Chapitre 041		Opérations patrimoniales	
	Compte 2111	Immobilisations corporelles- terrains nus	+ 5000.00 €
	Compte 204421	Subventions d'équipement en nature- biens mobiliers	+ 3 496.52 €
Chapitre 040		Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Compte 2135	Immobilisations corporelles - aménagement de constructions	+ 3 292.50 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

